

# Alpine '75

*ski-doo*



**Manuel  
du conducteur**



## EN TOUTE SÉCURITÉ...

Au cours des seize dernières années, au-delà de sept millions de personnes se sont aperçues que l'hiver pouvait être une source incomparable de plaisir et d'agrément. La raison de cet enthousiasme? De plus en plus de gens pratiquent le sport stimulant et sain de la motoneige. Il nous fait plaisir de vous compter désormais parmi eux et nous vous remercions d'avoir choisi la motoneige Ski-Doo comme compagne de vos hivers.

Mais pour profiter davantage encore de ce sport passionnant, nous vous conseillons de vous inscrire auprès du club de motoneige de votre région. Vous vous rendrez très vite compte que ses activités et ses pistes répondent au double objectif de l'agrément et de la sécurité.

S'il n'existe pas de club dans votre région, vous rendriez un grand service à la collectivité en collaborant à la fondation d'un nouveau club ainsi qu'à la planification, l'aménagement et le balisage d'une piste. Vous trouverez cette initiative aussi

passionnante que profitable. Et vous aurez de surcroît la satisfaction d'en avoir lancé l'idée.

Nous vous recommandons également de participer à un programme de conduite sécuritaire. Vous assurerez ainsi votre propre sécurité en même temps que celle des autres et vous pourrez par la suite conduire préventivement n'importe que motoneige.

Chez Bombardier Limitée, nous sommes pleinement conscients des implications du sport de la motoneige, et c'est de cet esprit que nous publions ce manuel. Faites-le lire à tous les membres de votre famille, et soyez sûr qu'ils le comprennent bien avant d'utiliser votre motoneige. Conduisez prudemment et amusez-vous bien.

Laurent Beaudoin  
Président et Directeur général,  
Bombardier Limitée.



Ce manuel est édité par:

LE CENTRE D'INFORMATION TECHNIQUE  
DÉPARTEMENT DU SERVICE  
BOMBARDIER LIMITÉE  
VALCOURT, QUÉBEC, CANADA

## TABLE DES MATIÈRES

Les marques de commerce suivantes ont été déposées par Bombardier Limitée

Ski-Doo	T'NT	Bombardier
Ski-Boose	Elan	Elite
Nordic	Blizzard	Everest
Alpine	Carry-Boose	

### BREVETS ET DESSINS

Les dessins et brevets suivants sont la propriété de Bombardier Limitée.

Brevets canadiens: 605,317 - 710,592 - 724,395  
- 853,505 - 895,749 - 897,747 - 914,457 -  
916,204

Brevets E.-U.: 2,899,242 - 3,066,546 -  
3,536,153 - 3,637,254 - 3,666,323 -  
3,673,884 - 3,693,884 - 3,693,992 -  
3,704,918

Dessins Canada: D1/217 F/28172 - D1/249  
F/31317 et 316 - D32,479 - D32,535 -  
D32,655 à 657 - D32,661 à D32,669 -  
33,982 - 33,933 - 34,006 - 34,007.

Dessins E.U.: Dessins 221,332 à 221,334  
Dessins 221,637 à 221,638  
Dessins 222,244 à 222,247

Autres: Dessin Suède no. 6038  
Dessin Suisse no. 104,756  
Dessin Norvège no. 51,444

Autres demandes de brevets et de dessins en instance.

SÉCURITÉ SUR MOTONEIGE ..... 2

SERVICES RÉGIONAUX ..... 3

COMMANDES ..... 4,5

MÉLANGE DU CARBURANT ..... 6,7

RODAGE ..... 7

AVANT DE DÉMARRER ..... 8

MISE EN MARCHÉ ..... 9

LUBRIFICATION ..... 10,11,12

ENTRETIEN ..... 13,14,15,16,17

GUIDE DE DÉPANNAGE ..... 18

INCIDENTS  
DE FONCTIONNEMENT ..... 19,20

REMISAGE ..... 21,22

MISE EN ORDRE ..... 23

FICHE TECHNIQUE ..... 24

GARANTIE ..... 25,26,27

Tous droits réservés © Bombardier Limitée 1973



## SÉCURITÉ SUR MOTONEIGE

Conduire une motoneige, c'est accepter de se soumettre à un certain nombre de facteurs, les conditions atmosphériques et la nature du terrain présentant une foule d'éléments qui peuvent influencer les habitudes personnelles de conduite. Pour bien connaître l'ensemble de ces facteurs, il est donc nécessaire que tous les conducteurs de motoneige lisent ce manuel. Ce sera pour eux le meilleur moyen de s'assurer une saison agréable tout en se familiarisant avec leur véhicule, le fonctionnement des dispositifs de sécurité dont il est muni ainsi que les différentes phases de son entretien.

### Observez toujours les précautions suivantes:

Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement **avant** de faire démarrer le moteur.

Assurez-vous que le garde-poulie est en place **avant** de faire démarrer le moteur.

Ne faites **jamais** tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas en place.

Ne faites **jamais** tourner les chenilles à haut régime lorsqu'elles ne sont pas en contact avec le sol.

Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque **le capot est enlevé**.

Une randonnée prolongée en position assise sur un terrain accidenté peut occasionner à certaines personnes des douleurs aux reins ou au dos.

L'essence est un liquide inflammable, donc dangereux. Pour effectuer le plein, choisissez un endroit bien aéré et arrêtez le moteur. Ne fumez pas. Si vous décelez en cours de route des émanations d'essence, vous devez en déterminer la cause immédiatement et la corriger.

Conducteur et passagers doivent **toujours s'abstenir** de porter des vêtements (ex. écharpes) susceptibles d'être entraî-

nés par les pièces mobiles du véhicule.

Les motoneiges **ne sont pas conçues** pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et des états.

Les haubans d'ancrage des poteaux et les fossés qui bordent les routes peuvent causer des **accidents** graves.

Les motoneiges **ne sont pas conçues** pour circuler sur l'asphalte, la terre battue ou autres surfaces abrasives. Il en résulte une usure excessive des pièces.

Sur la piste, portez **toujours** un casque de sécurité (approuvé par la C.S.A.). Informez-vous des lois locales régissant le sport de la motoneige.

Maintenez toujours votre véhicule en parfait état.

**Veuillez prendre note de toutes les mises en garde contenues dans ce manuel.**



Lorsqu'une mise au point de votre moto-neige est nécessaire, voyez votre concessionnaire autorisé Ski-Doo. Votre distributeur régional, dont le nom apparaît ci-dessous, peut vous renseigner en cas de besoin.

## SERVICES RÉGIONAUX

### DISTRIBUTEURS CANADIENS

Noms des distributeurs	Zone de service
ALPINE DISTRIBUTORS 3206-28th Ave, Vernon, B.C.	Colombie-Britannique
BOMBARDIER LIMITEE Distributeur de l'est du Canada (Division Atlantique) P.O. Box 670, Shediac, N.B.	Ile-du-Prince-Edouard Iles-de-la-Madeleine Nouvelle-Ecosse Nouveau-Brunswick
BOMBARDIER LIMITEE Distributeur de l'est du Canada (Division Québec) (et est de l'Ontario) 1360 rue Nobel, Soucherville, Que.	Québec
BOMBARDIER (ONTARIO) LTD 28 Currie St., Barrie, Ont.	Ontario (à l'exception de la région est de la province)
BROOKS EQUIPMENT LTD P.O. Box 985, Winnipeg R3C 2V8	Manitoba Saskatchewan
HUDSON'S BAY CO. 121 Richmond W Toronto, Ont.	Territoires du Nord-Ouest districts de Franklin et Kewatin
J.W. RANDALL LTD P.O. Box 757, Corner Brook, Newfoundland	Terre-Neuve Labrador
TRACK EQUIPMENT LTD 14325-114th Ave, Edmonton, Alta	Yukon Alberta

### DISTRIBUTEURS AMERICAINS

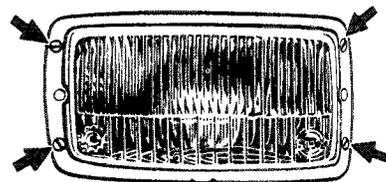
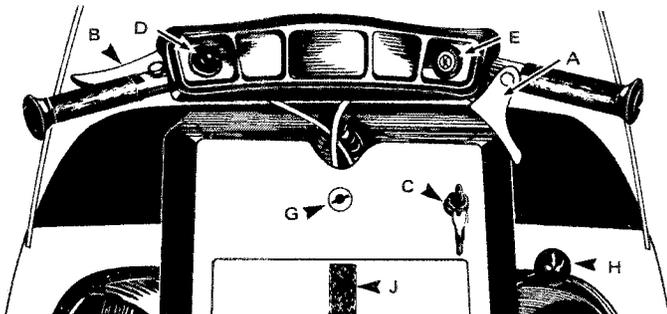
Noms des distributeurs	Zone de service
BOMBARDIER EAST INC. Railroad St, Lee, Massachusetts 01235	Massachusetts Connecticut Rhode Island
CRAIG TAYLOR EQUIPMENT CO P.O. Box 3338, Anchorage, Alaska 99501	Alaska
ELLIOTT & HUTCHINS INC. East Main Street Road, Malone, New York 12953	New York Pennsylvanie New Jersey Maryland Delaware
BOMBARDIER CORPORATION 325 South Lake Ave. Duluth 2, Minn. 55832	Arkansas, Alabama Mississippi, Tennessee Kentucky, Virginie de l'O. Wisconsin, Iowa Illinois, Minnesota Dakota du N., Dakota du S. N. du Michigan, Oregon Washington, Californie Arizona, Nevada Idaho, Montana Wyoming, Utah Nouveau-Mexique, Colorado Kansas, Nebraska

HEATH INTERNATIONAL, INC.  
33737 - 32 Mile Road,  
Richmond, Mich 48062

Sud du Michigan  
Indiana  
Ohio

TIMBERLAND MACHINES INC.  
10 Main St. North, Lancaster,  
New Hampshire 03584

Maine  
New Hampshire  
Vermont



## COMMANDES

### Direction

Le guidon commande la direction de votre véhicule. Le commutateur d'éclairage, l'interrupteur d'urgence ainsi que les manettes du frein et de l'accélérateur y sont fixées

### Manette de l'accélérateur (A)

Fixée à la poignée droite du guidon. **Le régime du moteur augmente** en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès que l'on cesse d'agir sur la manette.

### Manette du frein (B)

Fixée à la poignée gauche du guidon. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette.

### Commutateur allumage/éclairage

Commutateur à 4 positions (OFF/LIGHTS/ON/START). Pour faire démarrer le moteur, tourner la clé vers la droite (position START). Dès que le moteur tourne, laisser revenir la clé sur ON. Pour allumer le phare avant et le feu arrière, amener la clé sur LIGHTS.

### Commutateur d'éclairage (D)

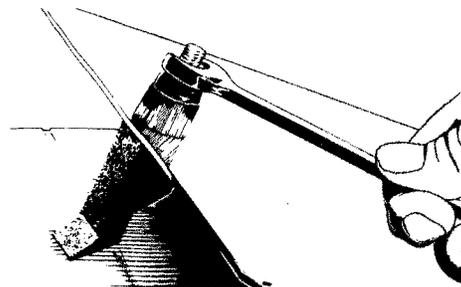
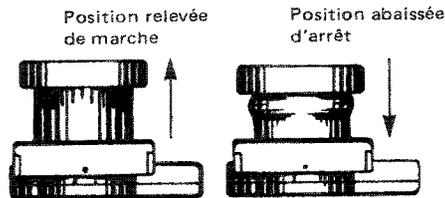
Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut ou vers le bas.

**Remarque:** Sous la monture du phare avant, quatre vis d'ajustement permettent de corriger la direction du faisceau.

### Interrupteur d'urgence (E)

Placé sur la poignée droite du guidon. En cas d'urgence, **enfoncer** le bouton. Le moteur s'arrêtera automatiquement. Pour rétablir le circuit, enfoncer de nouveau le bouton.

Dès la première sortie, le conducteur devrait se familiariser avec ce mécanisme en l'actionnant à plusieurs reprises. Il développera ainsi un réflexe qui lui sera très utile en cas d'urgence. Il faut repérer et corriger la défaillance **avant** de remettre le moteur en marche.



### Démarrateur manuel (F)

Dispositif à rebobinage automatique, placé à droite de la console. Pour faire démarrer le moteur, tirer sur la poignée. (Voir Mise en marche).

### Etrangleur (G)

Tirette à deux positions. Tirer le bouton pour engager l'étrangleur et le pousser pour le désengager. Toujours actionner l'étrangleur pour démarrer par temps froid. L'emploi en est cependant inutile lorsque le moteur est encore chaud.

### Levier de changement de vitesse (H)

Levier à 2 positions, (MARCHE AVANT: vers le haut; MARCHE ARRIERE: vers le bas).

**Mise en garde: Ne jamais manier le levier lorsque la motoneige est en marche.**

### Porte de visite (J)

Pour atteindre le carburateur et les bougies, soulever le loquet et ouvrir la porte de visite. La serrure est munie d'un écrou qui permet d'en régler le mécanisme.

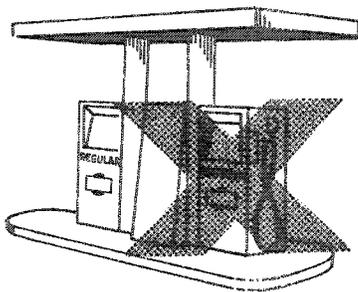
### Indicateur de niveau d'essence

La jauge est fixée au bouchon du réservoir. Pour vérifier le niveau d'essence, dévisser le bouchon et sortir la jauge.

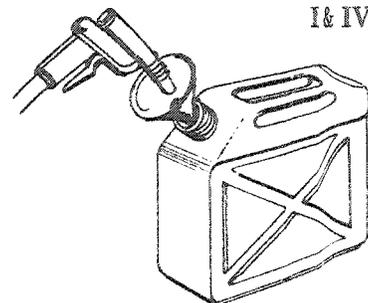
### Coffret de rangement

Pour y accéder, enlever le dossier et soulever le siège. Le meilleur endroit pour remettre les bougies, les câbles, les courroies, etc.

**Remarque:** Pour prévenir les effets des chocs de roulement, il vaut mieux enrouler le matériel de secours et de dépannage dans un caoutchouc mousse.



# 50:1



## MÉLANGE DU CARBURANT

Sur les motoneiges Ski-Doo, toujours ajouter **l'huile à l'essence** dans les proportions recommandées. Effectuer un mélange parfait avant de remplir le réservoir.

### Type d'essence à employer

Utiliser de l'essence ordinaire (au moins 92 d'indice d'octane).

**Attention:** Ne jamais modifier les proportions recommandées ni employer d'autres carburants, comme l'essence sans plomb\*, le naphthe, le méthane, etc...

### Type d'huile à employer

Utiliser l'huile **concentrée** Ski-Doo vendue par nos concessionnaires. Elle est spécialement conçue pour répondre aux besoins des moteurs Bombardier-Rotax.

**Attention:** Les carburateurs des motoneiges Ski-Doo sont calibrés en fonction d'un mélange d'essence et d'huile concentrée Ski-Doo. Sauf cas de force majeure, ne jamais employer une huile ordinaire pour motoneiges. Dans ce cas, il faut s'en tenir aux proportions indiquées sur le contenant. Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ou de l'huile à moteur hors-bord.

### Mélange huile/essence

On ne saurait trop insister sur l'importance du mélange de carburant, car les mélanges inadéquats sont l'une des principales causes de détérioration du moteur. La proportion recommandée est de 50 volumes d'essence pour un volume d'huile.

**5 gallons d'essence recommandée + 1 cannette d'huile concentrée 50/1 Ski-Doo = mélange de carburant approprié.**

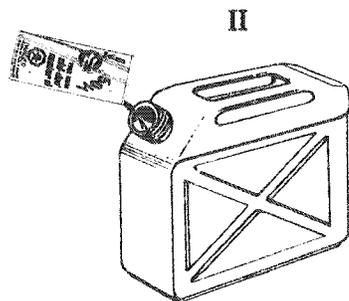
**Remarque:** Pour faciliter le mélange, conserver l'huile à la température de la pièce.

### Comment effectuer le mélange

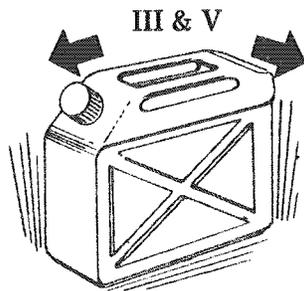
Utiliser un récipient propre. Ne jamais effectuer le mélange dans le réservoir de la motoneige. Pour ne pas être en reste, préparer deux mélanges de 5 gallons dans des récipients de plastique ou de métal.

**Mise en garde:** L'essence est un liquide inflammable et explosif. Il faut donc effectuer le mélange huile/essence dans un endroit aéré. Ne pas fumer pendant l'opération. S'il se produit une émanation d'essence en cours de route, faire examiner le véhicule sans délai. Enfin, ne jamais faire le plein pendant que le moteur tourne.

\*Les tests effectués jusqu'à présent avec de l'essence sans plomb ne permettent pas d'en recommander l'emploi.



II



III & V



## PÉRIODE DE RODAGE

I — Verser un gallon d'essence dans un récipient propre.

II — Ajouter toute l'huile concentrée Ski-Doo.

III — Brasser vigoureusement le récipient.

IV — Ajouter le reste de l'essence.

V — Brasser de nouveau. A l'aide d'un entonnoir à filtre fin, verser le mélange dans le réservoir.

**Remarque:** L'huile ayant tendance à se déposer, il ne faut jamais oublier de brasser le récipient avant d'utiliser un mélange déjà préparé.

**Attention:** Ne pas remplir complètement le réservoir si le véhicule doit stationner dans un endroit chaud. L'essence aurait alors tendance à se dilater et à déborder du réservoir.

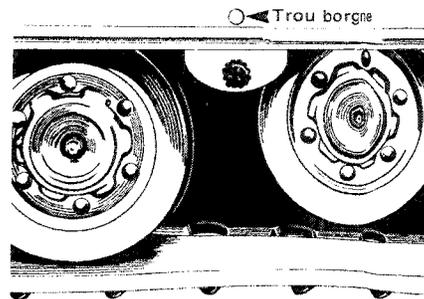
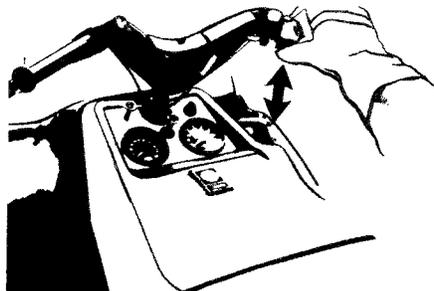
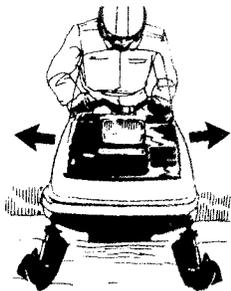
### Consommation

A la première occasion, évaluer l'autonomie du véhicule. Faire le plein et noter l'heure du départ. Calculer ensuite le temps écoulé lorsque la jauge indique la demie. Répété à quelques reprises et sur des parcours différents, ce procédé permet d'estimer la consommation moyenne de la motoneige.

Les moteurs Bombardier-Rotax doivent subir une période de rodage **avant** de fournir leur puissance maximale. Pendant cette période de rodage (10 heures de marche) le régime du moteur ne doit pas dépasser les 3/4 de sa puissance nette. Cependant, bien qu'il faille éviter de maintenir une vitesse élevée et de surcharger le véhicule, il est recommandé de soumettre un moteur en cours de rodage à quelques brèves accélérations ainsi qu'à de fréquentes variations de régime.

### Révision

A la fin de la période de rodage, faire réviser le véhicule. Cette révision est laissée aux frais du propriétaire.



## AVANT DE DÉMARRER

### Réservoir

Vérifier le niveau. Prendre l'habitude de faire le plein avant le départ. L'huile ayant tendance à se déposer, ne pas oublier de brasser le mélange en faisant osciller le véhicule (se balancer sur les marchepieds).

### Direction

Tourner plusieurs fois le guidon. S'il résiste, s'assurer que la neige ou la glace n'en-trave pas le mécanisme.

### Accélérateur et frein

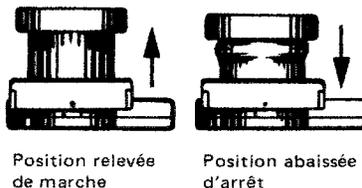
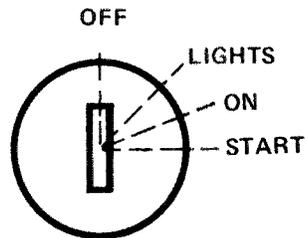
Actionner à plusieurs reprises les manettes de l'accélérateur et du frein, s'assurer qu'elles fonctionnent librement. La manette de l'accélérateur doit revenir à sa position initiale dès qu'on la relâche. Le freinage doit être complet avant que la manette ne touche le guidon (voir Entretien, Frein). Si les manettes ne reviennent pas d'elles-mêmes, examiner les câbles et leur gaine. Les remplacer au besoin.

**Mise en garde:** Avant de faire démarrer le moteur, vérifier le fonctionnement de la manette de l'accélérateur, ainsi que l'ensemble de son mécanisme.

### Conseils pratiques

Il est possible d'augmenter la manoeuvrabilité du véhicule en rehaussant les points d'attache extérieurs des axes transversaux. A cet effet, des trous borgnes ont été prévus à environ 1 3/8" au-dessus des trous d'origine. Pour élever les boggies, compléter le perçage des trous avec un foret de 5/16" de diamètre, enlever les vis retenant les axes au châssis et les fixer dans les trous supérieurs.

**Remarque:** Une fois les trous percés, les boggies peuvent être élevés ou abaissés à volonté.



## MISE EN MARCHÉ

**Mise en garde: Ne jamais faire tourner le moteur à haut régime lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol.**

**Remarque:** Avant de faire démarrer le moteur, s'assurer que l'interrupteur d'urgence ne coupe pas le circuit.

### Démarrage électrique

- 1 — Introduire la clé dans le contact.
- 2 — Actionner l'étrangleur (inutile si le moteur est encore chaud).
- 3 — Vérifier le mécanisme de l'accélérateur et serrer légèrement la manette.**
- 4 — Tourner la clé vers la droite pour engager le démarreur.

**Attention:** Ne pas actionner le démarreur pendant plus de 30 secondes à la fois. Si le moteur ne démarre pas, ramener la clé au point mort et laisser refroidir le démarreur pendant deux minutes.

5 — **Relâcher** l'accélérateur et la clé **dès** que le moteur tourne. Désengager l'étrangleur.

6 — Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à plein régime. Si le moteur refuse de démarrer électriquement, amener la clé sur "ON" et utiliser le démarreur manuel.

**Attention:** Ne jamais faire fonctionner le moteur lorsque la batterie est enlevée ou débranchée.

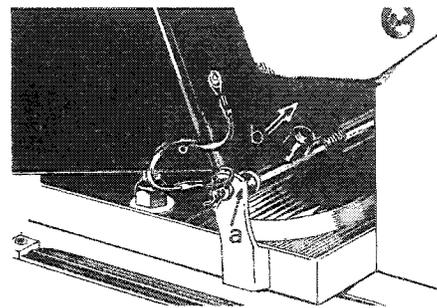
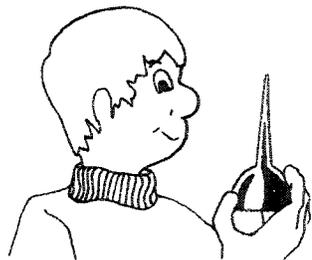
### Moteur noyé

Si le moteur refuse de démarrer, il est probablement noyé.

Il faut alors désengager l'étrangleur, presser à fond la manette de l'accélérateur et essayer de démarrer.

**Mise en garde: Relâcher l'accélérateur dès que le moteur a démarré.**

Si le moteur refuse toujours de démarrer, essayer d'en déterminer la cause.



## LUBRIFICATION

### Fréquence de lubrification

Lubrifier la direction et la suspension tous les mois ou après chaque période d'utilisation de 40 heures. Lubrifier fréquemment si le véhicule est utilisé sur neige fondante.

### Dépose du capot

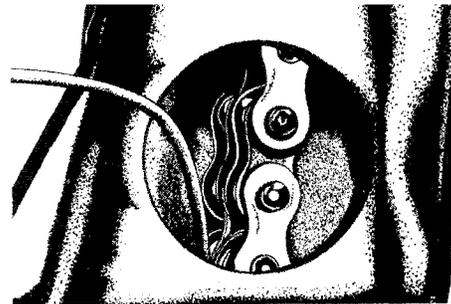
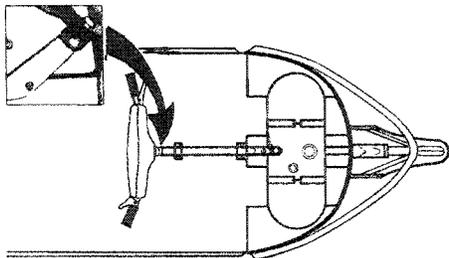
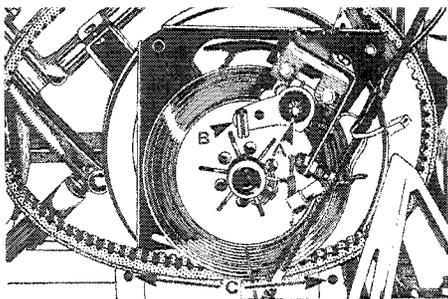
Détacher les deux verrous, débrancher la connexion placée à droite du moteur, dévisser le bouchon du réservoir et enlever le capot.

**Mise en garde: Il est dangereux de faire fonctionner le moteur lorsque le capot est enlevé.**

### Dépose du garde-poulie

- 1 — Ouvrir le capot.
- 2 — Retirer la pince d'attache et pousser le boulon à ressort pour dégager la cheville.
- 3 — Dégager le garde-poulie de son support en le poussant vers l'avant.

**Mise en garde: Ne jamais faire démarrer le moteur lorsque le garde-poulie n'est pas en place.**



### Dépose de la courroie d'entraînement

- 1 — Enlever le capot et le garde-poulie.
- 2 — Enlever la goupille et l'écrou de réglage du frein (A). Détacher le ressort du contacteur du feu d'arrêt et retirer le levier inférieur (B).
- 3 — Enlever les deux (2) boulons fixant le support inférieur du frein au châssis (C). Faire pivoter le frein et son support d'un demi-tour.
- 4 — Ouvrir la poulie menée. Tourner et pousser la demi-poulie coulissante; la **maintenir ouverte**.
- 5 — Faire glisser la courroie par-dessus la poulie motrice et la sortir en la faisant passer sous la poulie menée et l'ensemble frein-support.
- 6 — Pour réinstaller la courroie, faire l'inverse. Vérifier le réglage du frein.

**Mise en garde: Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas en place.**

### Mécanisme de direction

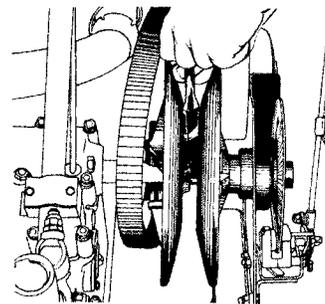
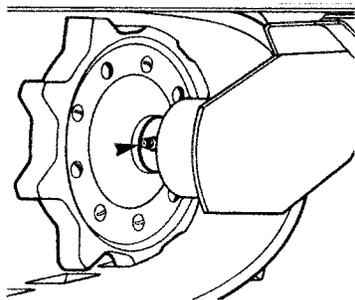
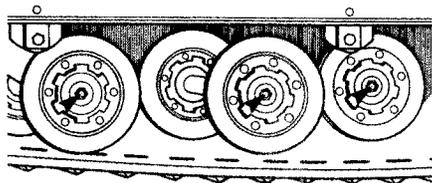
Avec de l'huile légère, lubrifier le ressort supérieur de la colonne de direction. Laisser l'huile pénétrer dans le logement. Huiler l'extrémité inférieure du bras de direction et graisser le joint à rotule avec de la graisse basse température. A l'aide d'une pompe à graisser, lubrifier la jambe de ski. Graisser jusqu'à ce que la graisse sorte au joint. Huiler le boulon d'accouplement du ressort.

### Boîte de vitesses

La boîte de vitesses contient 16 onces d'huile.

Pour vérifier le niveau:

- 1 — Enlever le couvercle de caoutchouc situé sur le côté inférieur droit de la boîte de vitesses.
- 2 — A l'aide d'un fil de fer, vérifier le niveau d'huile. Celui-ci doit atteindre 3 1/4". Introduire l'huile par l'orifice de remplissage. Utiliser l'huile à carter Ski-Doo.



### Roues de boggie (galets)

A l'aide d'une pompe à basse pression, introduire de la graisse type "basse température" dans les graisseurs des galets. Pomper jusqu'à ce que la graisse sorte aux joints intérieurs. Pour lubrifier les roues intérieures, coucher le véhicule sur le côté et appuyer sur la chenille pour dégager les graisseurs.

### Essieux arrière

Introduire de la graisse type "basse température" dans les graisseurs des essieux arrière.

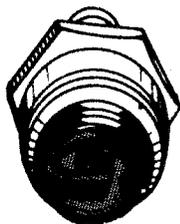
**Attention:** Toujours utiliser une pompe à basse pression.

### Poulie menée

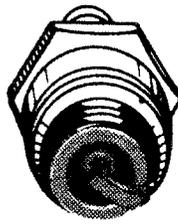
Pour graisser l'arbre de la poulie menée, procéder comme suit:

- 1 – Déposer le garde-poulie et la courroie d'entraînement. Ouvrir la poulie menée (tourner et pousser la demi-poulie coulissante).
- 2 – Bien nettoyer l'arbre de la poulie menée.
- 3 – Appliquer sur l'arbre une légère couche de graisse type "basse température".

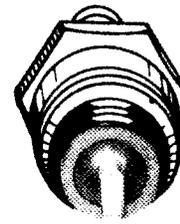
**Remarque:** Etendre la graisse sur toute la longueur de l'axe en faisant glisser la demi-poulie coulissante. Essuyer l'excédent en ayant soin de ne pas laisser de graisse sur les faces internes de la poulie.



Calaminée



Normale



Brûlée

## ENTRETIEN

Code	Hebdomadaire	Page
H1	Bougies	13
H2	Batterie	14
H3	Ressorts de suspension	14
H4	Chenilles	14
H5	Tension et alignement des chenilles	14
H6	Réglage du carburateur	15
H7	Courroie d'entraînement	16
H8	Tension de la chaîne d'entraînement	16

Code	Mensuel	Page
M1	Ecrous de l'épaulement du carburateur	16
M2	Frein	17
M3	Direction (réglage)	17
M4	Ecrous de la culasse	17
M5	Ecrous de montage du moteur	17
M6	Inspection Générale	17

### (H1) Bougies

1. Ouvrir le panneau. Débrancher et enlever les bougies.

2. Vérifier l'état des bougies.

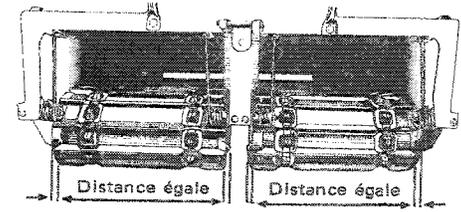
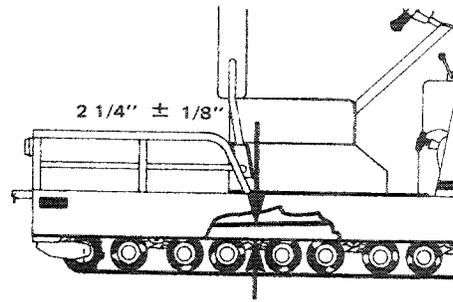
- becs brunâtres: fonctionnement normal.
- becs noirs: mélange du ralenti trop riche; rapport huile/essence inadéquat; bougies non conformes; fonctionnement prolongé au ralenti.
- becs gris clair: mélange du ralenti trop pauvre; bougies non conformes; rapport huile/essence inadéquat; fuite à un joint d'étanchéité.

**Attention:** Les bougies trop chaudes peuvent endommager le moteur.

3. A l'aide d'une jauge d'écartement à fils calibrés, vérifier l'écartement des bougies. Ajuster à .020".

4. Remettre les bougies en place et brancher les fils.

**Attention:** Au moment de la vérification des bougies, consulter le concessionnaire Ski-Doo si le moteur ne fonctionne pas bien.



## (H2) Batterie

Vérifier le niveau de l'électrolyte de chaque élément. Le niveau doit atteindre la base de l'orifice. Au besoin, ajouter de l'eau distillée.

## (H3) Ressorts de la suspension

Le moteur arrêté, vérifié l'état des ressorts de la suspension.

Les remplacer s'ils sont brisés ou affaiblis.

## (H4) Chenilles

Soulever l'arrière du véhicule. Le moteur **arrêté**, tourner les chenilles à la main. S'assurer qu'elles ne sont pas fendillées et qu'il n'y manque aucun segment protecteur. Au besoin, voir le concessionnaire.

**Remarque:** L'absence d'un ou de plusieurs segments diminue considérablement la durée des chenilles. Remplacer sans tarder ceux qui manquent.

## (H5) Tension de la chenille

Soulever l'arrière du véhicule. A l'aide d'une règle, vérifier la tension des chenilles à partir de l'avant-dernier bogie de la partie arrière. La tension (distance entre le bord inférieur de la chenille et la base du marchepied) doit être de  $2\ 1/4'' \pm 1/8''$ .

Pour régler la tension:

1 – Desserrer les écrous de verrouillage (4) des ressorts de suspension (situés du côté intérieur des ressorts).

2 – Pour augmenter la tension, tourner les boulons sélecteurs vers la droite. Pour la diminuer, tourner vers la gauche.

3 – Faire tourner **lentement** les chenilles; s'assurer qu'elles sont bien centrées et qu'elles tournent uniformément sur les roues dentées arrière. La distance entre les bords des chenilles et les plaques de raccordement doit être la même des deux côtés.

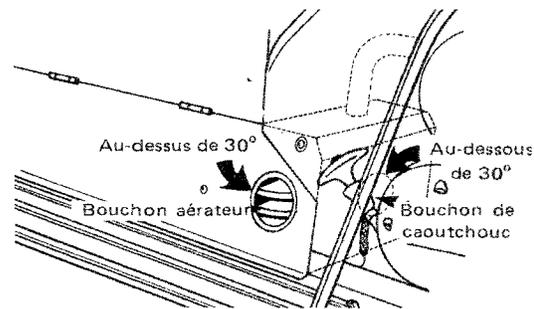
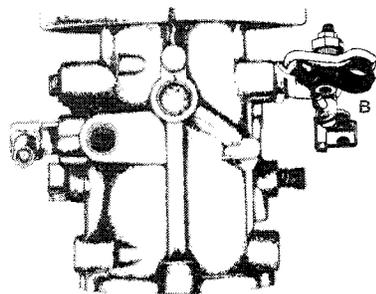
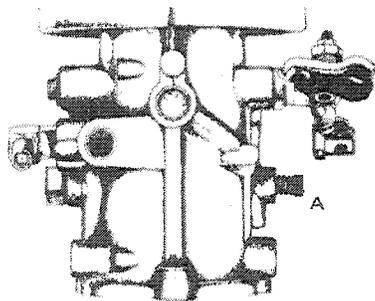
Pour régler:

1 – Tourner le boulon de réglage intérieur vers la gauche pour rapprocher la chenille de la plaque de raccordement intérieure; vers la droite pour l'en éloigner.

2 – Serrer les écrous de verrouillage des plaques de raccordement.

3 – Faire tourner **lentement** les chenilles et vérifier de nouveau l'alignement.

**Mise en garde:** Avant de vérifier l'alignement, s'assurer qu'aucun objet ne risque d'être entraîné ou projeté par les chenilles. Garder mains, pieds et vêtements éloignés d'elles.



## (H6) Réglage du carburateur

### Ouverture maximale

Le moteur **arrêté** et le silencieux d'admission débranché, amener et immobiliser au guidon la manette de l'accélérateur. Le papillon de l'accélérateur devrait être à l'horizontale lorsque la manette touche le guidon. Si le papillon ne s'ouvre pas complètement, desserrer la vis qui attache le câble au carburateur, tendre le câble et resserrer la vis. **Détacher la manette de l'accélérateur du guidon.** Installer le tuyau du silencieux d'admission.

**Mise en garde:** Avant de faire démarrer le moteur, s'assurer que le levier de l'accélérateur au carburateur revient automatiquement à la position du ralenti (papillon de l'accélérateur fermé).

### Réglage du mélange du ralenti (A)

Pour le premier réglage (**moteur arrêté**) serrer la vis à fond (vers la droite), puis la reculer de 3/4 de tour.

**Remarque:** Pour ne pas abîmer l'aiguille et son siège, ne jamais forcer la vis de réglage.

Pour le réglage définitif, faire démarrer le moteur et le laisser se réchauffer. Régler la vis de façon à obtenir le régime de ralenti maximum, c'est-à-dire un régime uniforme du moteur et une réaction immédiate aux accélérations.

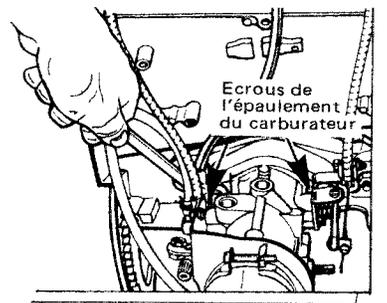
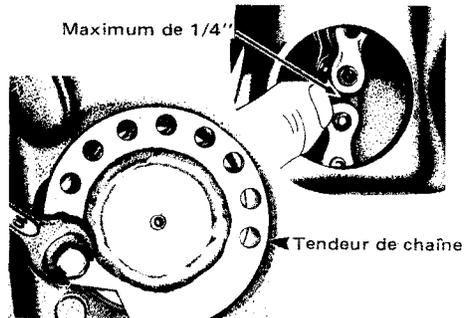
### Réglage du ralenti (B)

Tourner la vis de réglage vers la droite pour augmenter le régime du ralenti et vers la gauche pour le réduire.

### Silencieux d'admission

Lorsque la température dépasse les 30°F., poser le bouchon de caoutchouc sur le côté moteur et le bouchon aérateur sur le côté du silencieux d'admission. Lorsque la température est inférieure à 30°F., faire l'inverse.

**Attention:** Suivre ces directives à la lettre. Sinon, le moteur surchauffera ou il y aura formation de glace dans le carburateur.



### (H7) Courroie d'entraînement

Le moteur **arrêté**, examiner la courroie d'entraînement. La remplacer si elle a moins de 7/8" de largeur.

**Remarque:** L'usure inégale de la courroie provient souvent d'un mauvais alignement des poulies. Consulter le concessionnaire.

### (H8) Tension de la chaîne d'entraînement

Avant de vérifier la tension, faire avancer le véhicule, de façon à obtenir le jeu véritable. Vérifier la tension. Tourner la poulie menée de 1/2 tour vers la gauche et revérifier la tension.

Etablir un jeu de 1/4".

1. Enlever la vis de fixation du tendeur de chaîne (le tendeur est placé à gauche de la partie inférieure de la boîte de vitesses).

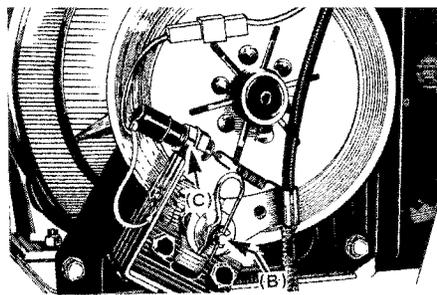
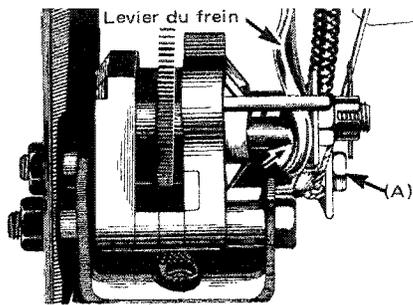
2 – Tourner le tendeur jusqu'à l'établissement de la tension voulue.

3 – Bloquer le tendeur avec le boulon de fixation.

### (M1) Ecrus de l'épaulement du carburateur

Après les deux premières heures de marche, vérifier les écrous de l'épaulement du carburateur. Ouvrir les plaquettes de verrouillage, serrer les écrous, puis replier les plaquettes.

**Attention:** Ne pas utiliser les mêmes plaquettes plus de trois fois.



### (M2) Frein

Le freinage doit être complet lorsque la manette se trouve à 1" du guidon.

1 — Desserrer l'écrou retenant le câble de frein au châssis (A). Ajuster le levier et le câble de façon à ce que les chevilles de poussée s'appuient dans l'enfoncement de la came du levier. Verrouiller le câble.

2 — Enlever la goupille et serrer l'écrou (B) jusqu'à ce qu'une friction disque/plaquettes se manifeste. Desserrer légèrement.

3 — Vérifier le fonctionnement du frein.

**Remarque:** Toujours vérifier le fonctionnement du feu d'arrêt après l'ajustement du frein. Au besoin, desserrer les écrous du contacteur (C) et ajuster à la longueur voulue.

### (M3) Réglage de la direction

Le ski doit être perpendiculaire au guidon.

Pour l'aligner:

1 — Enlever l'écrou qui retient le guidon à la colonne de direction.

2 — Enlever le guidon, de façon à découvrir l'extrémité cannelée de la colonne de direction.

3 — Installer le guidon perpendiculairement au ski. Remettre le boulon et serrer à 30-35 lb/pi.

### (M4) Ecrous de la culasse

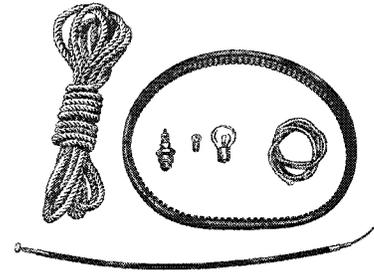
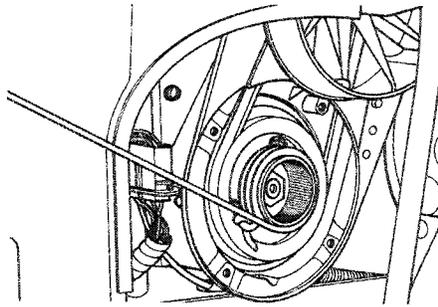
A la fin des cinq premières heures de marche, s'assurer que le serrage des écrous de la culasse présente un couple uniforme de 13 à 17 lb/pi. (moteur **froid**).

### (M5) Ecrous de montage du moteur

Déposer le capot et le garde-poulie. Vérifier la solidité des écrous. Les resserrer au besoin.

### (M6) Inspection générale

Vérifier les raccords et l'ensemble des éléments du circuit électrique. S'assurer qu'il n'y a pas de fil dénudé ni d'isolation défectueuse. Effectuer les réparations nécessaires. Resserrer tous les boulons, écrous et raccords. Examiner soigneusement le véhicule et nettoyer le châssis.



## GUIDE DE DÉPANNAGE

### Ampoule grillée

Si l'ampoule du phare avant est grillée, arrêter le moteur et enlever le capot. Ouvrir les attaches de la douille et remplacer l'ampoule. Si le feu arrière ne fonctionne plus, enlever la lentille rouge et remplacer l'ampoule.

**Remarque:** Vérifier le fusible avant de remplacer l'ampoule.

### Câble de l'accélérateur

Si le câble de l'accélérateur se rompt, il faut le remplacer immédiatement. Au besoin, remplacer également la gaine. **Ne pas** faire démarrer le moteur si la manette ne revient pas rapidement à sa position initiale.

### Câble du démarreur

Si le câble du démarreur se rompt, il faut déposer le boîtier du démarreur. Transposer la poignée du câble rompu sur le câble de rechange. Faire un noeud à l'extrémité du câble, enrouler celui-ci sur la poulie de démarrage et tirer vigoureusement sur la poignée. Faire effectuer les réparations nécessaires le plus tôt possible.

### Matériel de secours

En plus des outils fournis par le fabricant, il est bon de se munir des articles suivants:

**Outils:** pince, clé à molette, lampe de poche.

**Pièces de Rechange:** bougies, courroie d'entraînement, ampoules de phare avant et de feu arrière, câble et gaine de l'accélérateur, câbles de démarreur et de remorquage, fusibles.

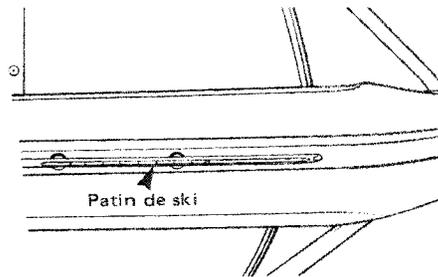
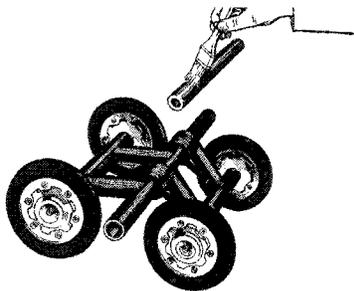
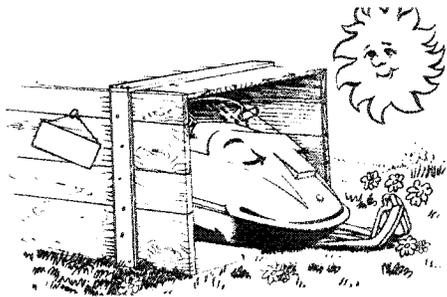
**Remarque:** Toujours emporter des bougies et une courroie d'entraînement de secours.

## INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

Constatation	Causes probables	Remède
Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement	<b>1. Le carburant ne parvient pas au moteur</b>	--Vérifier le niveau d'essence et faire le plein avec le mélange de carburant approprié. Vérifier si les conduits ne sont pas obstrués (cause 5).
	<b>2. Bougies</b>	--Vérifier si les bougies sont encrassées ou défectueuses. Débrancher les bougies et les sortir. Brancher de nouveau les fils aux bougies et mettre celles-ci à la masse sur les culasses en prenant soin de les tenir éloignées des puits. Répéter les opérations de mise en marche et vérifier s'il y a production d'étincelles. Sinon, remplacer la bougie. Si l'ennui persiste, voir la cause no. 3
	<b>3. Allumage défectueux</b>	--Débrancher les fils des bougies, dévisser les capuchons et disposer les fils à environ 1/8" des culasses. Essayer de faire démarrer le moteur; s'il n'y a pas d'étincelles, c'est que le système d'allumage est défectueux. Ne pas essayer de le réparer. Voir le concessionnaire.
	<b>4. Moteur noyé</b>	--Désengager l'étrangleur; attendre au moins une minute; appuyer à fond sur la manette de l'accélérateur et essayer de démarrer. <b>Relâcher l'accélérateur dès que le moteur a démarré.</b>
	<b>5. Conduits du carburant obstrués (eau ou saleté)</b>	--Enlever le filtre à essence et le vérifier; changer la cartouche filtrante si nécessaire. Vérifier l'état des conduits et la propreté du réservoir; le nettoyer si nécessaire. (Voir Remisage, Réservoir).
	<b>6. Carburateur défectueux</b>	--Effectuer d'abord le réglage élémentaire du carburateur (Voir Entretien). Si l'ennui persiste, voir le concessionnaire.
	<b>7. Trop d'huile dans le carburant</b>	--Vidanger le réservoir et faire le plein avec le mélange approprié.
	<b>8. Vis platinées</b>	--Elles peuvent être usées ou dérégées; voir le concessionnaire.
	<b>9. Taux de compression insuffisant</b>	--Un mélange de carburant trop pauvre peut provoquer une usure excessive du moteur diminuant ainsi le taux de compression. Voir immédiatement le concessionnaire.
Le moteur ne tourne pas	<b>1. Moteur grippé</b>	--Consulter le concessionnaire. Le grippage du moteur est en général causé par un manque de lubrification.

## INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

Constation	Causes probables	Remède
Le moteur ne démarre pas  Remarque: le moteur peut démarrer manuellement	1. Connexions	—Vérifier les connexions du démarreur et de la batterie. Les resserrer et les nettoyer au besoin. Si le moteur ne démarre pas, voir cause no. 2.
	2. Batterie	—Vérifier l'état de la batterie. Si l'éclairage est faible ou nul, la batterie est déchargée ou défectueuse; voir le concessionnaire.
	3. Démarreur	—Si les connexions et la batterie sont en bon état, le démarreur est probablement défectueux. Voir le concessionnaire.
Manque d'accélération ou de puissance du moteur	1. Bougie encrassée ou défectueuse	—Voir la cause no. 2 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	2. Conduits du carburant obstrués	—Vérifier le conduit du carburant. Voir la cause no. 5 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	3. Carburateur	—Régler le carburateur (Voir Entretien). Si l'ennui persiste, voir le concessionnaire.
	4. Allumage défectueux	—Vérifier d'abord les causes 2 et 3 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement". Si l'ennui persiste, voir le concessionnaire.
	5. Moteur	—Si vous ne pouvez déterminer exactement la cause, voir votre concessionnaire
Le moteur a des retours de flamme.	1. Bougie défectueuse	Voir la cause no. 2 de la section "Le moteur tourne mais ne démarre pas ou démarre difficilement".
	2. Surchauffe du moteur	—Voir le concessionnaire
	3. Allumage inadéquat	—Voir le concessionnaire
Le véhicule n'atteint pas sa vitesse maximale	1. Courroie d'entraînement	—Vérifier si elle est usée ou défectueuse. La remplacer au besoin.
	2. Mauvais réglage de la chenille	—Vérifier la tension et l'alignement de la chenille. Ajuster selon les spécifications. (Voir Entretien).
	3. Moteur défectueux	—Vérifier les causes 1 à 5 de la section "Manque d'accélération ou de puissance du moteur".
	4. Mauvais alignement des poulies	—Voir le concessionnaire.



## REMISAGE

Lorsqu'une motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois (notamment en été), il faut la remiser convenablement. Il est **important** que le remisage soit effectué adéquatement. Dans le doute, il vaut mieux s'adresser au concessionnaire.

### Chenille

1 — Examiner la chenille. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, qu'il n'y manque aucun segment protecteur et que les tiges de renfort ne sont pas brisées.

2 — Soulever l'arrière du véhicule et l'installer sur un chevalet. Pendant la période de remisage, la chenille ne doit pas être en contact avec le sol.

**Remarque:** Il faut tourner la chenille périodiquement (tous les 40 jours).

### Suspension (roues de boggies)

1 — Déposer les boggies, c'est-à-dire les essieux et les roues.

2 — Déposer les axes transversaux et les nettoyer.

3 — Graisser chaque roue et chasser toute la vieille graisse.

4 — Vaporiser un enduit protecteur sur les ressorts. A défaut, les essuyer avec un chiffon imbibé d'huile. Remplacer les axes transversaux s'ils sont tordus ou usés. Les enduire de graisse type "basse température".

5 — Remonter les boggies et vérifier leur fonctionnement.

6 — Remettre les boggies en place.

7 — Lubrifier les essieux arrière aux graisseurs.

### Ski

1 — Nettoyer le ski et son ressort.

2 — Graisser la jambe de ski au graisseur.

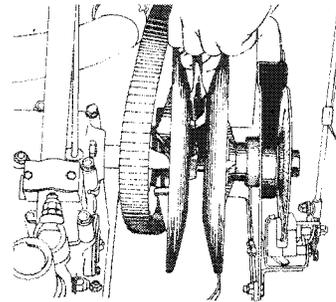
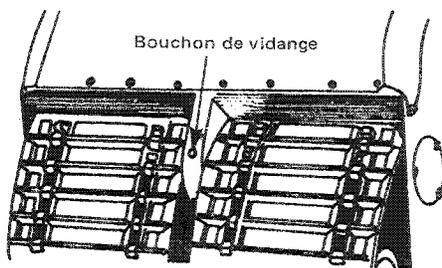
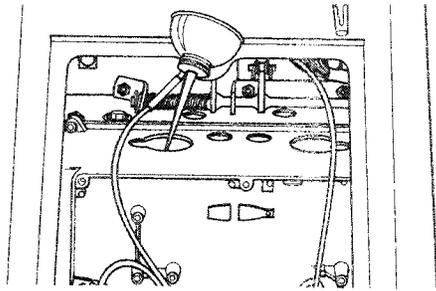
3 — Vérifier l'état du patin. Le remplacer au besoin.

4 — Vaporiser un enduit protecteur sur le ski. A défaut, utiliser un chiffon imbibé d'huile.

### Réservoir

Vider complètement le réservoir.

**Mise en garde: L'essence est un liquide inflammable et explosif. Toujours effectuer l'opération dans un local bien aéré. Ne pas fumer.**



### Carbureteur

Pour empêcher la formation de dépôts, il faut assécher complètement le carbureteur avant le remisage.

- 1 — Débrancher le conduit d'admission et faire tourner le moteur jusqu'à épuisement complet du carburant.
- 2 — Débrancher le tuyau du silencieux d'admission.

Actionner l'étrangleur, boucher l'étranglement à l'aide d'un chiffon propre et faire tourner le moteur. La succion chassera le reste du carburant.

### Lubrification des cylindres

- 1 — Retirer les bougies.
- 2 — A l'aide du câble du démarreur, amener lentement le piston au point mort haut.
- 3 — Verser une cuillerée d'huile Ski-Doo dans le puits de bougie.
- 4 — Tirer lentement le câble du démarreur de 10 à 12 fois.

**Attention:** Pour ne pas abîmer le magnéto, s'assurer que la clé de contact est à la position "OFF".

- 5 — Ne pas oublier de faire subir les opérations décrites plus haut aux deux cylindres. Remettre les bougies en place.

**Remarque:** Lubrifier les cylindres tous les 40 jours.

### Boîte de vitesses

Vidanger la boîte de vitesses et la remplir de 16 onces d'huile à carter Ski-Doo. (Le bouchon de vidange est situé sous le châssis).

### Commandes

- 1 — Huiler les articulations du mécanisme de direction.
- 2 — Huiler les articulations du frein. **Ne pas répandre d'huile sur les garnitures de frein.**
- 3 — Vaporiser un enduit protecteur non graisseux sur toutes les connexions et les interrupteurs électriques.

### Poulie menée

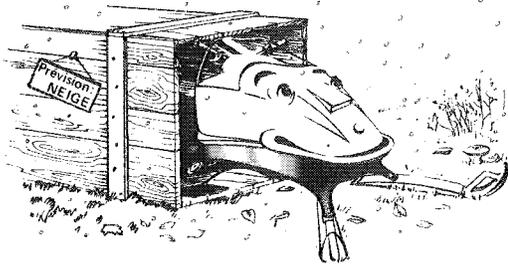
- 1 — Déposer le capot et la courroie d'entraînement.
- 2 — Nettoyer l'arbre de la poulie menée et l'enduire d'une légère couche de graisse type "basse température".
- 3 — Agir plusieurs fois sur la demi-poulie coulissante pour répartir le lubrifiant.
- 4 — Vaporiser de l'enduit protecteur sur les surfaces internes des poulies.

**Remarque: Enlever** la courroie d'entraînement pour toute la durée du remisage.

### Batterie

- 1 — Débrancher et enlever la batterie.
- 2 — Nettoyer l'extérieur de la batterie et les pôles avec du bicarbonate de soude et de l'eau. Ne pas laisser le détersif pénétrer à l'intérieur de la batterie.
- 3 — Recharger la batterie et la remiser dans un endroit sec et frais.

**Remarque:** Pour éviter la sulfatation, recharger la batterie à tous les 40 jours au moins.



## MISE EN ORDRE

L'hiver approche et vous rêvez déjà à la première randonnée de la saison. Si vous avez bien observé les recommandations contenues dans la section "Remisage", la mise en ordre de votre motoneige sera relativement facile. Pour vous simplifier la tâche, nous avons établi une liste des vérifications à effectuer. D'autre part, les sections Lubrification et Remisage traitent d'un grand nombre de sujet. Il sera donc loisible au lecteur de s'y référer.

Si vous n'avez ni le temps ni les outils nécessaires pour effectuer vous-même la mise en ordre de votre véhicule, nous vous rappelons que les concessionnaires Ski-Doo sont toujours à votre service.

- Bougies: remplacer.
- Boîte de vitesses: vérifier le niveau d'huile.
- Poulies: nettoyer, lubrifier et aligner.

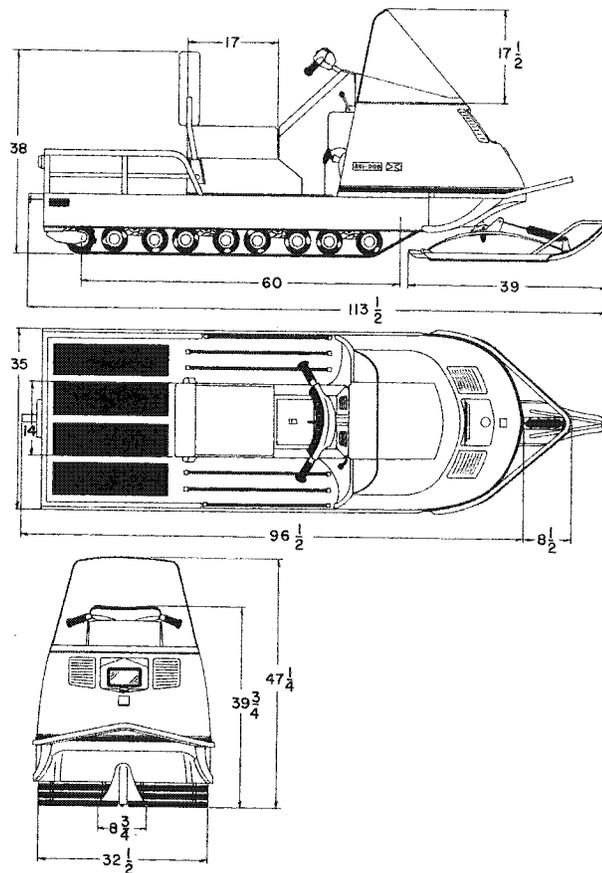
- Réglage de la direction.
- Filtre à essence: remplacer.
- Conduits de carburant: brancher, vérifier les attaches au réservoir et au carburateur.
- Chenilles: vérifier la tension et l'alignement.
- Suspension: lubrifier; essuyer l'excédent de graisse.
- Courroie d'entraînement: vérifier et mettre en place.
- Câbles: vérifier.
- Frein: vérifier les garnitures et régler.
- Joints d'étanchéité: vérifier l'étanchéité.
- Batterie: vérifier, nettoyer et mettre en place.
- Allumage: remplacer; régler les vis platinées.
- Câblage: vérifier l'isolation du câblage électrique; vérifier les connexions.

- Démarreur manuel: vérifier l'état du câble.
- Attaches: vérifier la solidité de tous les boulons, écrous et attaches (Écrous de la culasse: 13-17 lb/pi., boulon de la poulie motrice: 83-92 lb/pi.
- Réservoir: remplir.
- Carburateur: régler.

**Remarque importante: Prendre note de tous les passages marqués "Attention" ou "Mise en garde" contenus dans ce manuel. Toujours utiliser les pièces Bombardier garanties d'origine.**

## FICHE TECHNIQUE

MODELE	ALPINE	640ER
Moteur	Nombre de cylindres	2
	Alésage (mm)	76
	Course (mm)	70
	Cylindrée (cc)	635.1
	Rapport de compression	9:1
	Carburateur (Tillotson)	HD
	Démarrage	Electrique
Châssis	Longueur hors tout	113 1/2"
	Largeur hors tout	35"
	Hauteur sans pare-brise	39 3/4"
	Poids (en lb.)	610
	Surface portante (po <sup>2</sup> )	2160
	Pression au sol (lb par po <sup>2</sup> )	.282
	Chenilles (largeur)	2 X 15"
Rouage d'entraînement	Rapport d'engrenage	17/38
Electricité	Bobine d'éclairage	120W
	Phare avant	60/60W
	Feu arrière	8/23W
	Bougie (Bosch)	M-225-T-1
	Ecartement des bougies	.020"
Carburant	Contenant - (Gal. Imp.)	5
	(Gal. E.-U.)	6.25
	Essence	Ordinaire
	Mélange essence/huile concentrée	50:1



Les informations, les illustrations et les descriptions des parties constituantes contenues dans ce manuel sont exactes à la date de publication. Bombardier Limitée se réserve toutefois le droit d'effectuer des changements dans le dessin et les caractéristiques de ses véhicules, et/ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer les dites opérations sur les véhicules déjà fabriqués.

## GARANTIE DES MOTONEIGES SKI-DOO® T'NT® F/A ET ALPINE® 1975.

Bombardier Limitée (ci-après appelée "Bombardier" et/ou "Fabricant") en qualité de Fabricant, garantit chaque motoneige Ski-Doo®, modèle T'NT® F/A et Alpine® 1975, VENDUE COMME VEHICULE NEUF, PAR UN CONCESSIONNAIRE AUTORISE DE MOTONEIGES SKI-DOO, contre toute défectuosité de matériaux et de fabrication. La présente garantie s'applique à des véhicules utilisés dans des conditions normales d'usage et d'entretien, **pendant une période de quatre-vingt dix (90) jours consécutifs, soit à compter de la première des éventualités suivantes:**

- la date de la première utilisation, pour les véhicules livrés **avant le 1er décembre 1974.**
- la date de l'achat, pour les véhicules livrés entre **le 1er décembre 1974 et le 31 mars 1975** inclusivement. La période de garantie à courir de tous les véhicules livrés entre **le 2 janvier et le 31 mars 1975** sera reportée à la saison suivante, à compter de la date de la première utilisation et, au plus tard, **du 1er décembre 1975.**

### LE TOUT SUJET AUX TERMES ET AUX CONDITIONS SUIVANTS:

- Que la Carte de service Ski-Doo, tenant lieu de titre de propriété du véhicule, soit présentée au concessionnaire auprès duquel la garantie est invoquée.
- Que le véhicule ait été révisé par un concessionnaire autorisé à la fin des dix (10) premières heures d'utilisation et au plus tard trente (30) jours après la date de l'achat.
- Cette révision sera effectuée aux frais du propriétaire. (Durée approximative de la révision: deux (2) heures).

Qu'un entretien normal de la motoneige ait été effectué régulièrement aux frais du propriétaire.

**(Les règles à suivre pour le bon usage et l'entretien sont énumérées dans le Manuel du conducteur).**

### EXCLUSIONS: La garantie ne s'applique pas

- aux pièces ci-après énumérées et à leur installation: courroie d'entraînement à vitesse variable, pare-brise, filtres, bougies, anpoules et verres protecteurs, garnitures de frein, patins situés sous les skis, sabots de déplacement de la suspension et des poulies, attaches de toutes sortes, étiquettes, articles d'ornementation et enjoliveurs, lubrifiants, peinture, ainsi que tout réglage ou alignement nécessaires.
- aux réparations consécutives à un accident et/ou à l'installation d'autres pièces que les pièces Bombardier garanties d'origine.
- si le véhicule est utilisé pour des courses.
- à toute perte subie par le propriétaire du véhicule, sauf les pièces défectueuses et la main-d'œuvre requise pour réparer un défaut couvert par la garantie.
- à toute avarie ou usure prématurée entraînées par l'utilisation de la motoneige ailleurs que sur une surface enneigée.

La présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de Bombardier Limitée, ses distributeurs et/ou ses concessionnaires autorisés Ski-Doo. Ni Bombardier, ni ses distributeurs et/ou ses concessionnaires autorisés Ski-Doo ne pourront être tenus responsables, à aucun moment, de quelque perte ou dommage que ce soit, résultant de défauts cachés, d'accidents, de mauvais traitements ou d'autres fautes.

Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente.

Novembre 1973  
BOMBARDIER LIMITEE  
Valcourt, Québec, Canada

## GARANTIE: PARTAGE DES RESPONSABILITES

Le tableau suivant vise à établir clairement les responsabilités respectives des partis face aux dispositions de la garantie. Ce partage représente l'esprit dans lequel la garantie sera administrée et ne doit en aucun cas faire l'objet d'une mauvaise interprétation. Suivant les dispositions de la garantie,

### Le fabricant s'engage à:

- 1) construire un véhicule de qualité.
- 2) se conformer aux critères actuels de sécurité et de conception.
- 3) faire en sorte que les pièces de rechange soient disponibles.
- 4) assumer la formation des concessionnaires et de leurs mécaniciens ainsi qu'à établir les marches à suivre pour les réparations.
- 5) assumer le coût des pièces et de la main-d'oeuvre requises pour réparer un défaut couvert par la garantie.
- 6) Le fabricant détient le droit d'invalider la garantie d'un véhicule utilisé de façon abusive ou ayant subi des modifications.

### Le Concessionnaire s'engage à:

- 1) effectuer adéquatement les opérations de pré-livraison du véhicule.
- 2) garder en stock et utiliser des pièces garanties d'origine.
- 3) disposer d'un personnel qualifié ainsi que des locaux et des outils nécessaires.
- 4) honorer les conditions de la garantie.
- 5) respecter la durée prévue de la révision des dix (10) heures.
- 6) remplir correctement la formule d'enregistrement de la garantie.
- 7) examiner le véhicule de façon à s'assurer qu'il n'est pas soumis à un usage abusif et qu'il n'a subi aucune modification.
- 8) aviser le propriétaire de tout changement survenu dans le cycle de lubrification et d'entretien.

### Le Propriétaire s'engage à:

- 1) se conformer au cycle prévu de lubrification et d'entretien.
- 2) respecter les directives se rapportant à la période de rodage du véhicule.
- 3) faire réviser son véhicule à la fin des dix (10) premières heures d'utilisation.
- 4) utiliser le véhicule de façon adéquate et exclusivement sur des surfaces enneigées.
- 5) ne pas modifier le véhicule ni le soumettre à un usage abusif.
- 6) présenter la Carte de Service Ski-Doo, tenant lieu de titre de propriété du véhicule.
- 7) utiliser exclusivement des pièces Bombardier garanties d'origine.
- 8) dans la mesure du possible, faire entretenir le véhicule par le concessionnaire autorisé Ski-Doo qui le lui a vendu.
- 9) assumer la mise en ordre du véhicule au début et à la fin de chaque saison ainsi qu'un entretien préventif adéquat.

Les motoneiges Ski-Doo sont conçues pour être utilisées au niveau de la mer ou à une altitude n'excédant pas 5,000 pi. Au-delà de cette altitude, le rendement des véhicules diminue, et il devient nécessaire de régler en conséquence le carburateur. Cette modification devrait être effectuée aux frais du propriétaire par un concessionnaire autorisé Ski-Doo.

**Remarque importante: Le moteur d'une motoneige ainsi modifiée aura tendance à surchauffer à moins de 5,000 pi. d'altitude. Il pourrait en résulter des dommages sérieux.**

Si le véhicule change de propriétaire, compléter l'avis de transfert ci-contre, afin que le nouveau propriétaire puisse bénéficier du soide de la garantie. Aviser un concessionnaire autorisé Ski-Doo de tout transfert de propriété, de façon à ce que la Carte de Service Ski-Doo soit modifiée en conséquence.



## AVIS DE TRANSFERT

Modèle  No de série du véhicule

Le droit de propriété de ce véhicule est transféré

De

\_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire immatriculé

A

Nom de l'acheteur      Lettres moulées

Adresse

No      Rue ou Village

\_\_\_\_\_  
Ville      Comté

Signature de l'acheteur

Date

En cas de perte de la carte de Service Ski-Doo, demander une formule de "Réclamation d'une nouvelle Carte de Service Ski-Doo" au concessionnaire qui a vendu le véhicule. Sur réception de la somme de \$2.00 (pour couvrir les frais de manutention) Bombardier Limitée vous fera parvenir une nouvelle Carte de Service.



## FORMULE DE RECLAMATION D'UNE NOUVELLE CARTE DE SERVICE SKI-DOO

Date de l'Achat

Mois:h    Jour    Année

Nom:

\_\_\_\_\_  
(lettres moulées)

Adresse:

Ville:

Province:

Code postal:

Nom du concessionnaire:

Numéro du concessionnaire

Modèle

No. de série

